



## FICHE DE VALIDATION DES ACQUIS D'EXPÉRIENCE

### Volet B

à compléter par la commission au terme de la procédure de la validation des acquis de l'expérience

#### 1. Coordonnées

<b>NOM</b>		
<b>Prénom(s)</b>		
<b>Date de naissance</b>		
	JJ/MM/AAAA	
<b>Lieu/pays de naissance</b>		
	Lieu	Pays

#### 2. Autorisation

##### Est autorisé(e) à s'inscrire au programme de formation

<input type="checkbox"/>	sans programme complémentaire
<input type="checkbox"/>	avec programme complémentaire
<input type="checkbox"/>	de moins de 30 crédits ECTS
<input type="checkbox"/>	de plus de 30 crédits ECTS (voir tableau sous 3)

##### Est dispensé(e)

<input type="checkbox"/>	de participer à certains modules ou aux cours constituant les modules de la formation (voir tableau sous 3)
<input type="checkbox"/>	de se soumettre aux mesures de validation suivantes :
<input type="checkbox"/>	de la totalité des modules, cours et épreuves permettant l'obtention du diplôme)
<input type="checkbox"/>	N'est pas autorisé(e) à s'inscrire :
Motif du refus :	

3. Détails des modules validés et non validés

Intitulé du module/cours	ECTS	Validé	Non validé

La validation du module équivaut à une dispense a) de participer à ce module ou une partie des cours constituant le module, b) de se soumettre aux évaluations ou examens afférents.

4. Les acquis de l'expérience qui sont validés sont les suivants :

(L'expérience utile doit correspondre à au moins 3 années d'activités, compte non tenu des années d'études qui n'ont pas été réussies. Les documents attestant de ces acquis doivent être joints au présent formulaire.)

Période considérée	Description des acquis	Durée

Grevenmacher, le

.....

.....  
Signatures des membres de la commission